

Convention

Entre

La Commune d'Attignat, représentée par son Maire Monsieur Walter MARTIN dûment habilité par délibération du 20 mai 2025,

La Commune de Bresse Vallons, représentée par son Maire Madame Virginie GRIGNOLA-BERNARD dûment habilitée par délibération du ...,

Les communes de Bresse Vallons et d'Attignat envisagent, après concertation, de réhabiliter une partie de la voie reliant les deux collectivités, appelée route des Baudières côté Bresse Vallons et chemin des Baudières côté Attignat.

Dans le cadre de ces travaux, il convient de conclure une convention définissant les modalités d'intervention, de financement et de répartition des investissements nécessaires à la réalisation de cette opération comprenant :

- La restructuration de la chaussée par un traitement de sol en place
- La mise en œuvre de bordures
- La gestion des écoulements des eaux de ruissellement
- La réfection de la couche de roulement

La Commune d'Attignat s'engage à :

- faire réaliser, en qualité de maître d'ouvrage et de maître d'œuvre, les travaux faisant l'objet de la convention et en assurer le financement total en inscrivant la somme nécessaire à son budget.
- assurer la mission de maîtrise d'œuvre via son prestataire et en faire bénéficier Bresse Vallons à titre gratuit.

La Commune de Bresse Vallons s'engage à :

- participer au financement de l'opération en remboursant à la Commune d'Attignat 50,1576 % du coût des travaux réalisés hors taxes comprenant le différentiel entre la TVA payée (20% du HT) et le FCTVA que percevra Attignat (16,404% du TTC).
- autoriser la Commune d'Attignat et les entreprises retenues (groupement Eurovia-Piquand-Sotrapp, cabinet ABCD) à intervenir sur son domaine public.

Le coût total de l'opération est estimé à 77 627 € HT soit 93 152,40 € TTC (cf annexe jointe).

Les travaux devraient débuter en juin 2025 pour une durée estimée à deux semaines.

La convention prendra effet à la date de sa signature par les deux parties et prendra fin à réception des travaux après le versement par la Commune de Bresse Vallons de l'intégralité de sa participation.

Suivent les signatures :